

Liberté
Égalité
Fraternité
—
Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser
Bien dire
Bien faire
—
Vérité
Lumière
Humanité

ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Étranger..... Le port en sus
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.
Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Belle, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52

— LYON —

Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de postes de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

52, Rue Ferrandière, 52

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

SOMMAIRE

Aux deux bouts. — Esprit des morts et des vivants. — La France Juive. — Séparation des Églises et de l'État. — Politique économique. — Le célibat ecclésiastique et monacal. — Liste de prêtres et d'instituteurs congréganistes. — Le prix des miracles. — La coalition cléricale. — La septième aux paysans. — Revue des théâtres. — Petite correspondance

FEUILLETON : Le Mariage d'un Franc-Maçon. — Dialogues philosophiques.

AUX DEUX BOUTS

Il se produit une curieuse transformation dans les mœurs. Jadis le parti conservateur se vantait de sa modération, de la correction de son attitude, de la courtoisie de ses polémiques. Aujourd'hui, les violences de langage, les termes injurieux, les calomnies les plus audacieuses s'étalent dans les colonnes des organes religieux et monarchiques. Ceux qui reprochaient aux républicains d'employer toutes les armes pour reconquérir le gouvernement du pays par le pays sont les moins scrupuleux sur le choix des moyens, et dans la lutte sauvage des partis réactionnaires, coalisés pour la contre-révolution, il n'est pas d'excès, sous quelque forme que ce soit, qu'on ne puisse signaler du côté des gens « comme il faut. »

Au fond et dans la forme, les diverses fractions de la ligue dite conservatrice, ne reculent devant aucun procédé de combat ; c'est une guerre sans merci, sans générosité, sans grandeur.

On ne cherche même plus par la courtoisie des termes à pallier l'ardeur des idées, et les journaux qui se réclament du pape et de sa religion d'amour et de douceur accumulent contre les républicains les plus grossières épithètes que fournissent nos dictionnaires ; parfois même les mots que l'Académie accepte pour le répertoire de la langue française ne suffisent plus, et c'est dans les néologismes d'une sorte de langue verte que les croyants au Dieu de paix vont chercher les expressions suffisantes pour donner l'idée de leurs haines et de leurs colères.

Par une opposition, dont nous ne saurions trop nous féliciter, la polémique des journaux de gouvernement, des feuilles qui se font honneur de défendre les institutions républicaines, prend une allure correcte et digne, qui contraste singulièrement avec le ton des représentants du beau monde ; il serait intéressant de relever ce que contiennent de gros mots, disons-le, de brutales injures, des journaux comme l'*Univers* ou la *Semaine religieuse*, et de prendre pour point de comparaison les organes du parti républicain gouvernemental.

La presse cléricale s'est mise au diapason des publications anarchistes et n'a plus rien à leur envier.

Il s'est formé ainsi, aux deux extrémités de la majorité des citoyens s'occupant de politique, une double minorité, rouge ici, blanche là, qui ne connaît plus de bornes dans l'insulte, dont les violences sont sans limites. Ces tirailleurs de l'avant-garde et de l'arrière-garde se réunissent avec un touchant accord pour lancer leurs balles sur ceux qu'ils devancent ou qu'ils suivent, et leur rôle semble se résumer à ceci : désorganiser l'armée, dont ils font partie, au profit des ennemis du dehors.

Il est incontestable que ces attaques incessantes jettent un réel désarroi dans la marche en avant de la majorité des défenseurs de nos institutions. Tandis que ces violents des deux extrêmes se ménagent entre eux, de telle façon qu'on a lieu, en vérité, d'en témoigner toute sa surprise, ils frappent avec rage sur les hommes qui entendent adopter une ligne prudente, autant que ferme, dans les réformes réclamées par la démocratie.

Etrange alliance de ceux qui s'efforcent de tout renverser pour former un monde nouveau et de ceux qui cherchent à tout bouleverser pour revenir vers le temps passé.

Les hommes véritablement dévoués à la patrie, sincèrement convaincus qu'un gouvernement républicain progressiste peut seul sauver la France, ne se laisseront pas diviser par ces ennemis de tout progrès solide et durable. Qu'à droite et aux confins de la plus extrême gauche, où commence l'anarchie, on se coalise pour porter le trouble dans le pays ; plus ces attaques seront passionnées, plus la grande masse des électeurs, qui ne se laisse guider que par le bon sens, sentira la nécessité de la résistance énergique aux excitations des partis extrêmes.

L'exagération dans les idées, la brutalité dans le langage ne trompent plus dans une population qui s'instruit, qui pense, et entend juger en connaissance de cause.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Tous les hommes ont été, sont et seront menés par les événements. VOLTAIRE.

Pour connaître la force des objections, il faut les considérer placées dans leur système, liées avec leurs principes, leurs conséquences et leurs dépendances. BAILEY.

Tel a été un héros, qui, s'il fut né dans l'obscurité, n'eût été qu'un brigand. DUCLOS.

La mémoire des malheureux qu'on a soulagés donne un plaisir qui renaît sans cesse. J.-J. ROUSSEAU.

Faute d'examiner, tout devient préjugé, même la vérité. F. BACON.

Les seuls amis solides sont ceux qu'on acquiert par des qualités solides ; les autres sont des convives, ou des compagnons, ou des complices. J.-B. SAY.

La France Juive

L'*Univers*, dans un de ses derniers numéros, célèbre avec enthousiasme les mérites du livre de M. Drumont, la *France juive*. Déjà, paraît-il, des conférences s'organisent ; il s'agit d'intéresser le public à la question juive, de lui faire prendre parti pour et contre, d'exciter les citoyens à la haine les uns des autres, de créer chez nous un parti antisémite, comme il en existe un en Allemagne et en Autriche-Hongrie ; on voit si les cléricaux sont à leur affaire. Nous croyons cependant pouvoir leur prédire, avec certitude, un complet insuccès ; le bon sens chez nous court les rues, et le peuple français ne saurait se laisser prendre à d'aussi grossières excitations.

Hier soir, dit l'*Univers*, une assistance nombreuse était réunie à la salle des conférences du boulevard des Capucines. Un jeune conférencier, M. Jacques de Biez, y a parlé de la *France juive* et de la question juive. Il s'en est acquitté avec un talent, une verve et un zèle d'inspiration toute française et patriotique. Les bravos et applaudissements, constamment répétés, ont prouvé au jeune conférencier que le public goûtait la façon élevée dont il traitait ce grave sujet.

« Français, mes compatriotes, a-t-il dit, vous avez cru faire la Révolution pour nous — la nation française — vous l'avez faite pour le juif ; il y a eu mal-donne, retournons en arrière, la partie est à recommencer. »

Le conférencier a parlé de l'excellent livre de M. Drumont, dont il a fait un éloge mérité ; la façon dont il a exposé les divers sujets démontre que M. Jacques de Biez est un de ces patriotes qui ont à cœur l'émancipation de la race française d'une domination intolérable de l'élément sémitique, opérée à la suite des désastres de 1793 et de 1870.

Maintenant, c'est un journal de Lyon, le *Nouvelliste*, qui entonne le chant de guerre, et c'est en faisant appel aux plus mauvaises passions que, comme autrefois, au moyen âge, il essaie d'ameuter les populations contre le juif.

Les places, dit le *Nouvelliste*, ne sont que pour les juifs, tant qu'il y a des juifs à caser. A Paris, presque la moitié des ingénieurs des ponts et chaussées sont juifs, et c'est avec des juifs qu'on a composé, à peu près pour moitié, la commission qui doit examiner les projets pour l'Exposition universelle de 1880. Combien de faits qui, comme ces derniers, ont échappé au tableau si complet de M. Drumont ?

Les Français, à quoi donc sont-ils bons ? A rien, peut-être, depuis qu'on fait venir les juifs. Investis d'un grand nombre de fonctions civiles,

casés en nombre illimité dans les préfectures et les tribunaux, les juifs tiennent la France. Demandez donc aux tribunaux de savoir où ont passé les millions de l'emprunt du Honduras ; ou bien demandez-leur ce que devient l'affaire Erlanger !

Maitres et organisateurs de la Franc-Maçonnerie, ils dirigent le gouvernement lui-même.

Propriétaires ou directeurs de beaucoup de grands journaux de Paris, ils inspirent pour une large part l'opinion, et ils peuvent faire, presque à leur gré, le bruit ou le silence, selon qu'ils veulent faire savoir ou laisser ignorer.

L'armée, il est vrai, leur échappe encore. On y risque son sang, et les juifs aiment mieux ne risquer que l'or des autres.

Encore quelques années, ils seront assez riches pour acheter la France.

Et il conclut :

En somme, c'est un service que M. Drumont vient de rendre. Les vivacités mêmes de sa plume ont droit à l'indulgence ou à quelque chose de mieux encore ; car, sans elle, dans un monde qui s'occupe tant de scandales, et qui s'accommode si bien de l'éclat un peu tapageur d'une protestation, le livre n'aurait jamais pu faire ni tant de bruit, ni tant de bien.

On voit que le livre de M. Drumont ne constitue pas une mauvaise action isolée, qu'il se rattache à un plan mûri et concerté par le parti cléricale : c'est une nouvelle visade qu'il faut prêcher, et tous les journaux catholiques, comme obéissant à un mot d'ordre, ont déjà agité la bannière sainte.

Un journal cléricale de notre ville s'abstient cependant de donner sa note dans ce concert enthousiaste, et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la gazette officielle de l'archevêché elle-même : nous avons nommé l'*Echo de Fourvières*.

Le pieux journal analyse gravement, lourdement, allais-je dire, le triste pamphlet de M. Drumont, et s'attache à en relever les erreurs en doctrine et en morale. Il cite entre autres choses cet abominable appel à la guerre civile, lancé par l'écrivain catholique :

« Pourquoi un chef aux conceptions fermes et larges qui, au lieu de voir les questions à travers des lieux communs, les regarderait en face ne confisquerait-il pas les biens juifs ? Pourquoi, avec les ressources ainsi créées ne permettrait-il, pas aux ouvriers d'expérimenter leurs théories sur l'exploitation collective et directe des usines et des établissements industriels ? ... Cinq cents hommes résolus dans les faubourgs et un régiment cernant les banques juives suffiraient pour réaliser la plus féconde révolution des temps modernes. Tout serait fini avant la fin de la journée, et, quand on verrait les affiches annonçant que les opérations de la Caisse des biens juifs vont commencer dans quelques jours, tout le monde s'embrasserait dans les rues... » (T. I, p. 520, 526.)

Le journal de l'archevêché ne peut tolérer des excitations aussi dangereuses ; il se dit avec raison que, non loin des banques juives, sont les banques catholiques qui passent, elles aussi, pour assez bien garnies, et il réfléchit qu'une fois mis en appétit, les cinq cents hommes résolus pourraient bien ne pas épargner ces dernières, et

Feuilleton du "FRANC-MAÇON" 35

LE MARIAGE

D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

Le trajet de Venise à Milan est long ; il dure huit heures. Arrivé à la gare, Mignot s'avançait vers le compartiment où était montée Louise, lorsqu'il pâlit en la voyant descendre : la malheureuse à demi-dévêtue, les cheveux en désordre, l'œil égaré, un sourire fou sur les lèvres, s'approchait de lui, inconsciente, hallucinée.

— Ah ! te voilà, cher, c'est bien temps, je mourais d'ennui dans ce chemin de fer, enfin, te voilà, partons pour Nice.

Il balbutia quelques mots... il n'y avait pas de doute, sa raison s'était égarée dans les angoisses de ce terrible voyage. Il essaya cependant de répondre.

— Vous savez bien que nous n'allons pas à Nice, mais à Lyon.

— Oh ! si, à Nice, je t'en prie, mon amour...

Déjà les curieux s'attroupaient autour de cette femme dévêtue, qui parlait haut et avec des tendresses étranges à cet homme sombre et inquiet.

Il prit son parti : oui, nous allons partir, il faut attendre le train. Elle le suivit, heureuse, au buffet ; enfin, arrivé l'heure du train de Paris, il monta, cette fois, dans le même compartiment. et le douloureux voyage commença.

Louise avait absolument perdu conscience de la réalité. Dès leur installation dans le coupé, que Mignot avait fait réserver pour éviter avec des étrangers des scènes de folie, dont il ne pouvait mesurer les conséquences, elle s'était serrée contre lui et ses protestations et ses tendresses avaient recommencé. — Certainement elle le prenait pour le malheureux Eyraud.

Quelle situation ! Cette femme qu'il avait aimée à l'adoration, qui l'avait trahi, qui avait appartenu à un autre, il la retrouvait là, plus aimante que jamais, dans sa folie hallucinée, et c'est du nom de celui qu'il venait de tuer, qu'elle l'appelait passionnément. Le mort laissé là-bas, à Venise, se dressait entre eux, et Jacques sentait aussi la folie le gagner, quand il entendait ces paroles sans suite, quand il luttait contre ces étreintes inconscientes, et quand il résistait aux

effrayantes fantaisies de cette folle, en pleine crise de démence.

Cela dura de longues heures. Enfin, on arriva à Lyon. Mignot la fit descendre, sortir de la gare et monter dans un fiacre.

Mais... mais... mais... il fait bien froid et bien sombre, murmurait-elle, nous ne sommes pas à Nice.

— Nous y allons, nous y allons, répondit-il, évitant de lutter contre l'idée fixe de la malheureuse malade.

— Mais c'est Lyon, s'écria-t-elle tout à coup, dans une explosion de colère, et se tournant vers Jacques ; mais c'est toi !... misérable !... assassin ! Rends-moi mon amour !... rends-moi celui que tu m'as tué... Je te tuerai aussi...

La crise était terrible, et c'était une folle furieuse qui se débattait contre Mignot dans le fiacre étroit où ils étaient enfermés. Elle était devenue sauvagement agressive, et maintenant il fallait à Jacques toute sa force et toute sa présence d'esprit pour se défendre contre cette furie inconsciemment haineuse et irritée.

D'ailleurs, les cris de la folle avaient redoublé, le cocher inquiet arrêta son véhicule, la foule s'amassa et deux gardes urbains ouvrirent la portière. A ce moment, Louise était en pleine crise de folie furieuse. Elle se précipita par la porte ouverte, voulut bousculer les agents qui l'arrêtaient, les frappa, les mordit, se roula par terre, la scène devenait odieusement tragique.

— Où conduisez-vous cette femme, demanda à Mignot un brigadier de police, attiré par l'attrou-

pement qui s'augmentait à chaque minute autour de ce fiacre arrêté et de cette femme en délire.

— Je la ramenais chez ses parents. C'est en route, dans le chemin de fer, qu'elle a perdu la raison.

— On ne peut laisser aller une femme dans un si dangereux état. Je suis forcé, monsieur, de la mettre, provisoirement, hors d'état de nuire. Vous voyez qu'elle est capable de tout, elle tue-rait quelqu'un si elle le pouvait...

Et au même moment la folle, comme pour montrer la vérité de ce que disait le brigadier, se précipitait, essayant d'étrangler un agent que les spectateurs parvenaient à grand-peine à tirer de ses mains.

— Il faut donc, continuait le brigadier, que nous la conduisions à quelque part. A Bron ?

— Non ! non ! s'écria Mignot, pas d'asile public.

— Chez le docteur Binet, alors.

Il acquiesça d'un geste. Pendant ce temps, on avait pu s'emparer de la malheureuse, de la réduire à l'impuissance en liant ses mains et ses pieds. On la porta dans l'intérieur de la voiture. Mignot, épouvanté et désespéré, monta à côté d'elle, et pendant qu'elle poussait des hurlements affreux, le fiacre montait lentement à St-Just. Arrivé à la porte de la maison de santé du docteur Binet, le brigadier de police qui était placé sur le siège souriait, parlementait, le portail s'ouvrait et la voiture entra dans le sombre asile où, comme dit Dante, on laisse l'espérance.

(A suivre)

réaliser ainsi une révolution qu'il ne serait plus permis d'appeler *la plus féconde des temps modernes*. La pieuse gazette a senti cela; aussi, se décide-t-elle, à regret peut-être, à châtier l'enfant terrible; l'exécution, d'ailleurs, est faite en termes fort indulgents :

Il y a un peu plus d'une trentaine d'années, dit en terminant l'*Echo de Fourvières*, qu'un livre écrit avec la même flamme, pour délivrer d'autres opprimés, obtint un même succès de popularité : *La Case de l'Oncle Tom*. Il fit mouiller bien des yeux et battre bien des cœurs, et, cependant, fut désapprouvé à Rome, parce qu'il renfermait l'appel au socialisme.

Là désavoue de Rome, qui tarde à se produire d'ailleurs, sera sans doute bien sensible à M. Drumont; il n'en n'est pas moins vrai que le mal est fait. Chacun de nous, il est vrai, se rappelle avec émotion la *Case de l'Oncle Tom*, ce livre dicté par les plus nobles sentiments, écrit dans un but de délivrance; nous ne comprenons pas la comparaison qui voudrait l'assimiler au pamphlet de M. Drumont, écrit dans un but d'oppression.

Entre les deux idées qui ont inspiré ces deux livres, il n'y a qu'une différence : celle du jour à la nuit.

Séparation des Eglises et de l'Etat

La question de la séparation des Eglises et de l'Etat est de nouveau à l'ordre du jour. Elle fera bientôt l'objet d'une discussion approfondie à la Chambre des députés et au Sénat. Nous croyons utile d'y revenir et d'exposer nettement la situation telle qu'elle nous apparaît.

Nous avons toujours été et nous sommes toujours pour la séparation, car nous estimons qu'elle est la seule solution logique et rationnelle du conflit élevé depuis des siècles entre deux puissances, dont l'une se réclame du ciel et l'autre se contente de notre petite planète. Que ceux qui se réclament du ciel y règnent, rien de mieux; mais qu'ils prétendent opprimer les modestes habitants de la terre, nous ne saurions plus le concevoir de nos jours.

L'Etat ne peut, sans aller à l'encontre du bon sens et de la raison, payer les ministres d'une religion, d'un culte quelconque, sans salarier en même temps les ministres de tous les cultes possibles et imaginables. Il y a plus, l'Etat devrait également subventionner les professeurs de la morale spiritualiste, qu'on peut considérer comme les prêtres de leurs écoles respectives, comme les apôtres d'une foi qui, pour n'être pas la foi catholique, n'en constitue pas moins une croyance respectable.

Certes, le régime concordataire actuel est condamné; mais comment doit-il disparaître? Toute la question est là. Suffit-il, pour donner satisfaction à la conscience publique et revenir aux vrais principes de neutralité religieuse, de dénoncer purement et simplement le Concordat et de supprimer le budget des cultes.

Beaucoup le pensent. Nous ne le croyons pas. Les Chambres françaises en agissant ainsi commettraient une grave faute. Elles se montreraient singulièrement imprévoyantes; car elles feraient à l'Eglise une situation privilégiée plus dangereuse que la situation actuelle.

La séparation immédiate et sans garanties serait fatale à la démocratie, parce qu'elle aurait pour résultat de créer dans notre pays, à côté du gouvernement légal, une puissance colossale en face de laquelle nous serions absolument désarmés.

Le principe de liberté est un des premiers et des plus sacrés des principes républicains; mais il est un autre principe non moins sacré, le principe d'égalité. Ces deux principes se tiennent comme deux anneaux d'une même chaîne : l'un ne saurait aller sans l'autre. « La liberté ne saurait être où l'égalité n'est pas. » La liberté sans l'égalité; ce n'est plus la liberté, c'est l'oppression; c'est le droit pour le fort d'opprimer le faible.

Deux collectivités, comme deux hommes, ne peuvent être vraiment libres que si elles ont les mêmes avantages, si elles sont également armées l'une et l'autre, si elles sont en un mot sur un pied d'égalité absolue.

Serait-ce le cas? Il est facile de s'apercevoir qu'il n'en serait rien.

D'un côté, l'Etat abandonnant tout droit de contrôle et de surveillance, désarmant complètement en face de son ennemi; de l'autre, le prêtre libre dans ses temples; prêchant impunément, sous le couvert de Dieu, la désobéissance aux lois du pays; tournant contre le gouvernement de la France toute la puissance du fanatisme religieux; excitant à la révolte et même à la guerre civile, sous l'égide et la protection des institutions républicaines.

Et à côté de ces temples non subventionnés, mais inviolables, d'autres maisons actuellement presque inaccessibles aux agents de l'autorité, où ils n'auraient même plus le droit de se présenter, les institutions religieuses devant être libres comme l'Eglise, leur mère.

Et dans ces couvents, où le spirituel seul devrait avoir accès, on préparerait et organiserait les résistances, on établirait les cadres de cette armée de la contre-Révolution, dont les soldats se recruteraient dans les milliers de confréries soi-disant religieuses, de cercles soi-disant catholiques dont la France sera bientôt couverte, innombrable

armée de la contre-Révolution qu'on ne tardera pas à mener à l'assaut de la République.

On me répondra peut-être que des hommes sont bien libres de s'associer, même pour prier, et que nous n'avons pas le droit, nous républicains, de refuser à nos adversaires cette liberté que nous avons si longtemps réclamée pour nous.

Oui, des hommes seraient libres de s'associer pour prier, si ces hommes s'associaient vraiment dans ce but; et surtout, car nous sommes pour la liberté des associations politiques, si ces hommes étaient vraiment des hommes; des hommes comme tous les autres, vivant de notre même vie. Il n'en est point ainsi. Ils constituent une société à part, n'ayant rien de commun avec la société civile, qu'ils ont reniée en se vouant au célibat monacal et en s'organisant complètement hors d'elle. Ils ne peuvent revendiquer les mêmes droits, puisqu'ils n'ont pas les mêmes devoirs.

Dans les associations civiles, l'adhérent n'appartient que momentanément et en partie seulement à la société à laquelle il a adhéré; il peut même appartenir à plusieurs sociétés différentes; sa liberté n'en reste pas moins entière, car les obligations qu'il contracte sont forcément restreintes, connues et définies.

Dans l'association religieuse, il n'en est pas de même; on y entre, mais on n'en sort que bien rarement; de plus, sous prétexte de renoncement aux biens de ce monde, on apporte tout au couvent, sa fortune et sa personne; on appartient entièrement, corps et âme, à la congrégation, et à celle-là seule dans laquelle on est entré; on est son esclave, on doit lui obéir avant tout et toujours. Ici, la liberté individuelle n'existe plus : l'homme n'est rien, la congrégation est tout.

Quand on veut jouir des avantages et des libertés de la société civile, on lui appartient; on ne se met pas volontairement en dehors et en opposition avec elle; ou alors on accepte d'être traité en ennemi.

La séparation des Eglises et de l'Etat ne saurait être réelle et sincère, elle ne saurait constituer un régime politique et social défini qu'autant qu'elle aura été précédée d'une série de mesures destinées à la rendre efficace et salutaire. Mais, tant qu'on ne saura pas comment on réglera la situation du prêtre dans l'Eglise libre, comment on donnera aux croyants le droit d'association et aussi quelles mesures on compte prendre vis-à-vis les congrégations, la séparation ne sera qu'un principe inapplicable.

C'est à l'étude et à l'élaboration de ces lois préparatoires que la démocratie doit s'attacher immédiatement, si elle veut que la séparation des Eglises et de l'Etat passe du domaine des idées dans celui des faits accomplis.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Dans notre premier numéro, nous avons exposé la nécessité qui s'impose au parti républicain d'aborder l'étude et la solution des questions économiques, qui importent bien mieux à la grandeur et à la prospérité de notre pays, que les discussions byzantines et oiseuses dont le Parlement donne trop souvent l'exemple. Nous trouvons, dans l'*Etoile des Charentes*, un article dont la conclusion est conforme à la nôtre; nous nous faisons un devoir de le mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Pendant que les interpellations se multiplient, au Parlement, sur des questions oiseuses ou d'une importance discutable, l'industrie et le commerce continuent à se débattre dans les angoisses d'une situation de plus en plus précaire et grosse de périls pour l'avenir économique du pays.

Ah! la politique est une belle chose assurément, mais, malheureusement, elle est parfois trop encombrante, et elle a le tort d'absorber l'attention de ceux qui s'y livrent, au point de leur faire oublier que, en dehors des intérêts de partis ou de coteries, il y a les grands intérêts de la patrie qui valent bien la peine qu'on s'en occupe.

La statistique, dont on ne saurait révoquer en doute les résultats, parle parfois un langage plus éloquent, dans son langage simple et sa brutalité implicite, que les périodes sonores et boursouflées de nos orateurs parlementaires.

Ainsi, on constate que, pour les quatre premiers mois de l'année 1886, nos importations ont diminué de 116 millions, dont un million pour les denrées alimentaires. Les exportations ont diminué de 20 millions. Ce qui donne un total fort respectable de 136 millions pour quatre mois seulement. De sorte que, si ce mouvement décroissant continue, notre commerce, pour l'année 1886, sera en diminution de 544 millions sur celui de 1885.

Nous n'exagérons donc pas, en disant que la situation économique est grosse de périls et que l'intérêt supérieur du pays exige que l'on cesse d'opposer la force d'inertie à un état de choses qui devient de plus en plus inquiétant.

On objectera peut-être que les autres pays ne sont pas dans des conditions meilleures et que la crise sévit partout. Nous ne le contestons pas. Nous savons fort bien que depuis le fameux Krach de 1882, qui a fait tant de victimes, le commerce a diminué, dans de notables proportions, chez presque toutes les nationalités européennes.

Quelques économistes attribuent ce résultat à l'excès de production, soit. Mais comment se fait-il, s'il y a un excès de production, que les prix, et surtout le prix des objets de première nécessité, n'aient pas diminué.

Ainsi, par exemple, le blé, depuis quelques années, est descendu constamment ou à peu près, au prix modique de 20 francs, et cependant le prix du pain n'a pas sensiblement varié. Nous en dirons autant de la viande. Les animaux de boucherie et les porcs ont subi une dépréciation de 15%, et le prix de la viande, loin de baisser comme cela devrait être, a augmenté.

Il y a là une anomalie étrange, un phénomène que nos gouvernants ne s'expliquent peut-être pas, et qui, cependant, est bien simple.

Il y a abondance de produits, abondance de pain, de viande. Le producteur vend sa marchandise à un prix peu rémunérateur, nous disons presque à bas prix, et cependant le consommateur paie les objets nécessaires à la vie aussi chers que si le producteur les vendait à un prix deux fois plus élevé.

Pourquoi cela? Parce qu'il y a entre le producteur et le consommateur des intermédiaires, des spéculateurs sans conscience, qui prélèvent de gros bénéfices aux dépens du producteur et du consommateur.

Voilà la raison pour laquelle on nous vend le pain le double de sa valeur et la viande 20 ou 30 centimes la livre de plus qu'il ne convient.

Voilà aussi pourquoi l'ouvrier ne peut plus manger de viande.

Est-ce que ces questions ne méritent pas de fixer l'attention de nos législateurs?

Qu'importent aux travailleurs les dissertations savantes sur la politique de l'égoïsme et du byzantinisme.

Il n'y a qu'une bonne politique, c'est celle qui a pour objet d'améliorer la situation matérielle et morale du peuple, de le faire vivre mieux et à meilleur marché.

LE

CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE ET MONACAL

Qui donc ignore que le mariage moralise? Qui donc ignore que, d'un jeune homme adonné aux plaisirs du monde et habitué à mener une conduite peu régulière, on fait — par suite de l'attraction exercée par la femme aimée — un bon père de famille? Chaque jour nous fournit des exemples de ce genre.

Mais, dans la catégorie des êtres humains voués au célibat, pour cause de soi-disant perfectionnement moral, on trouve aussi des femmes, et en grand nombre, qui sous le nom générique de *religieuses*, vivent cloîtrées et donnent l'enseignement aux jeunes filles qu'on leur confie.

Ici encore, dans ces femmes célibataires et institutrices de la jeunesse, on retrouve l'idée d'Hildebrand : « la subordination de la société laïque à la classe sacerdotale. » Car, en instruisant les jeunes filles dans un certain sens; en les enfonçant profondément dans la *marionnette* : en les habituant à considérer le prêtre comme leur seul guide dans la vie, on prépare des épouses qui favoriseront la domination cléricale, en mettant à son service le sentiment affectueux qui les aidera à soumettre leurs maris aux exigences du cléricisme. On prépare aussi des mères de famille qui élèveront leurs enfants *dans les bons principes*; c'est-à-dire qui, au lieu d'en faire des Français, en feront des Romains papalins.

Et voici qui vient confirmer ce que je dis de l'influence que le clergé sait qu'il a sur les femmes, et par elles sur beaucoup d'hommes : c'est ce qui s'est passé en Espagne, peu de temps après l'expulsion de la reine Isabelle, en 1868. — On venait de décréter dans ce pays le *suffrage universel*; plusieurs membres du haut clergé — plus libéraux en apparence que les progressistes les plus avancés — demandèrent l'émancipation de la femme et le droit, pour elle, de prendre part au vote universel, ce qui ne fut point accordé. Ils savaient que si l'on accordait ce droit aux femmes, leur vote, le confessionnal aidant, leur serait dicté par les prêtres; et non seulement leur vote, mais encore celui de beaucoup d'hommes, influencés par les femmes sans s'en douter.

Que l'on interroge des femmes catholiques des diverses classes sociales, elles semblent toutes fort attachées à leur religion. Que prouve cet attachement? Absolument rien, car sur mille il n'y en a pas une qui ait examiné sérieusement; qui ait pesé le pour et le contre; qui ait fouillé les origines du christianisme. Elles n'ont point de convictions, elles n'ont que des croyances. Elles croient, parce qu'on leur a dit de croire. Elles sont catholiques, parce que leur mère l'était. Quant à leur arbitre, elles ne s'en servent jamais dans ce cas.

Pour que la femme soit en tout l'égale de son mari; pour qu'elle fasse dignement la première éducation de son fils, et pour qu'elle lui apprenne à devenir un homme et un citoyen, il ne faut pas qu'elle-même soit élevée par des femmes célibataires cloîtrées ou non cloîtrées, qui ne connaissent que Rome pour patrie et qui ignorent les devoirs et les joies de la mère de famille. Il ne faut pas qu'en se mariant, elle conserve, entre elle et son mari, un confesseur, un *directeur de conscience*, qui lui fasse considérer son mari comme un être voué à la damnation, s'il n'est pas catholique, ou si, ayant été fait catholique à sa naissance, il ne pratique plus.

Oui, ce qui manque en France, ce sont des mères de famille qui sachent instruire leurs enfants et en faire des Français; mais pour cela, il faut qu'elles-mêmes reçoivent une éducation française et non pas *ultramontaine*.

Si l'on se donne la peine d'analyser le genre d'éducation donnée par les femmes célibataires et cloîtrées, aux jeunes filles qui leur sont confiées, on se convaincra facilement que cette éducation n'est propre qu'à leur fausser complètement le jugement relativement à la vie réelle, à la vie normale. Tout dans ces couvents est factice, tout est simulation. Ces femmes; qui sont censées valoir infiniment mieux que nos bonnes mères de famille, se composent un air mystique et onctueux. Si elles parlent, c'est avec une certaine componction; si elles vous regardent, vous ne voyez jamais leurs yeux, car on leur a enseigné,

pendant leur noviciat, que l'amour charnel entraine par les yeux, et que, pour se mettre à l'abri des attaques du maudit, il fallait ne jamais regarder la personne à qui l'on parle : qu'au défaut du menton.

Quelques-unes de ces religieuses affectent une certaine gaieté, ce qui est un des moyens mis en usage pour attirer à elles certaines jeunes filles à caractère expansif. Mais ce rire lui-même a quelque chose de contraint et d'onctueux.

Les moines et les prêtres sont de même, et jamais vous n'obtiendrez d'un prêtre, d'un moine ou d'une religieuse, ni un de ces bons regards francs et ouverts, qui indiquent la loyauté de l'âme; ni une de ces bonnes poignées de main, qui traduisent si bien le sentiment de la fraternité humaine.

Les jeunes filles élevées dans les couvents n'y font rien comme dans leur famille. On leur apprend à regarder à la religieuse. Si elles ont ce regard vif et franc, qui sied si bien au jeune âge et qui est l'indice de l'innocence, on leur dit qu'une jeune fille doit être modeste; et sous prétexte de modestie, on leur engourdit l'âme et on les rend fausses et dissimulées. On les astreint à une foule de pratiques mesquines et bigotes, qui leur rétrécissent l'esprit et le cœur; on leur fait dire une quantité de petites prières en latin ou en français, aussi peu intelligibles dans une langue que dans l'autre, vu qu'elles sont en jargon plus ou moins mystique.

Ces jeunes filles qui sont destinées à passer leur vie avec un mari, avec leurs frères, qui doivent être mêlées à la société des hommes tout autant qu'à celles des femmes, n'entendent parler des hommes que comme si tous, excepté les prêtres et les moines étaient des êtres déçus, dont la société est dangereuse, et comme si les hommes n'étaient pas les enfants de Dieu au même titre que les femmes.

Autre chose. — On oblige ces jeunes filles à donner le nom de *mère* à toutes ces religieuses qui ont renoncé à la maternité, et qui, par conséquent, n'ont nul droit à porter ce saint nom de *mère*. Qu'ont donc de maternel ces cœurs glacés pour toutes les choses de la terre; ces âmes confites en mysticisme? Obliger une jeune fille qui a ressenti près de sa mère ce doux magnétisme qui établit un lien si profond et si spécial entre deux êtres humains, l'obliger à appeler *ma mère* chacune de ces femmes qui lui sont complètement étrangères, c'est une véritable profanation. C'est aussi froisser cent fois par jour de pauvres cœurs déjà assez malheureux de vivre loin de leur mère.

Quant à l'instruction, on leur enseigne l'histoire prise à des points de vue faux; une petite histoire bien étriquée, et dans laquelle on met en évidence les dynasties que l'on regrette. On leur enseigne que tous les rois de la famille des Bourbons ont été honnêtes et *moraux*, et qu'ils ont fait le bonheur des pays qu'ils gouvernaient. On leur enseigne aussi que tous les papes ont été des saints. De l'histoire nationale et de l'histoire de l'humanité, il n'en est jamais question. De la science, il n'en est fait nulle mention, ou si l'on s'en occupe, c'est de manière à en dégoûter les élèves. Et d'ailleurs, la science n'est-elle pas le plus grand ennemi de la Bible? On se met donc en garde contre cet ennemi par tous les moyens possibles.

Quelle lourde, quelle immense responsabilité incombe à ces obscurantistes, qui s'imaginent empêcher le progrès de se faire, parce qu'ils étouffent quelques générations de jeunes filles, à l'aide desquelles, après leur mariage, ils espèrent accaparer leur maris.

LISTE

de Prêtres et d'Instituteurs congréganistes

CONDAMNÉS DEPUIS 1861

Pour crimes portant atteinte à la morale

1878. — L'abbé Pujol, 58 ans, desservant de la paroisse de Lagarrigue, arrondissement de Castres (Tarn), contumax, a été condamné à 20 ans de travaux forcés et 20 ans de surveillance, pour avoir, en 1875, 1876 et 1877, commis à diverses reprises des attentats à la pudeur, consommés ou tentés sans violence sur six petites filles de moins de treize ans.

1878. — Le frère Antoine Michon, de la Congrégation de la Croix, directeur de l'école communale de Montagoy, arrondissement de Roanne (Loire). Condamné le 26 juin 1878 à 20 ans de travaux forcés par la cour d'assises de la Loire, pour nombreux attentats à la pudeur sur des enfants confiés à ses soins.

1878. — Henry Parsy, 22 ans, ancien séminariste, professeur à l'institut catholique de Notre-Dame-de-Lourdes, à Lille. Condamné le 7 août 1878, par suite de l'admission de circonstances atténuantes, seulement à 3 ans de prison. Pendant plus d'un an, il avait presque chaque jour commis d'ignobles attentats sur un nombre considérable de ses élèves.

1878. — L'abbé Finet, 66 ans, curé de Saint-Jean-de-Herms (Isère), condamné en août 1878 à 12 ans de réclusion, pour attentats à la pudeur sur des petites filles de moins de 13 ans. — L'acte d'accusation dit que l'abbé Finet se livrait à des actes obscènes avec des petites filles qu'il préparait à la première communion. Il les attirait isolément à la sacristie, où il se livrait à de détestables pratiques dans son confessionnal. D'autres fois, il saisissait le moment où elles se trouvaient seules avec lui dans l'église.

1878. — On lit dans le *XIX^e Siècle*, 13 août 1878 : « Le préfet de l'Isère vient de révoquer de ses fonc-

tions le sieur Bougniol, en religion frère Raphaël, instituteur-adjoint à Allevard, qui s'était rendu coupable de plusieurs faits graves d'immoralité.

1878. — On lit dans le *XIX^e Siècle* du 15 juillet : « La *Petite République Française* a reçu de plusieurs correspondants des renseignements circonstanciés sur un nouveau scandale clérical. Voici les faits :

« Sainte-Croix, une des paroisses de la ville de Bernay (Eure), est administrée temporellement par un curé et deux vicaires. Un de ces derniers, l'abbé Moulin, âgé d'environ 27 à 28 ans, ennuyé probablement du célibat, n'a cru mieux faire que de se livrer à des actes tellement honteux, qu'on hésite à les qualifier, et qui consistent en de nouveaux attentats à la pudeur, commis, depuis plusieurs mois, sur de jeunes garçons âgés de moins de 13 ans, confiés à ses soins pour qu'il leur donnât l'instruction morale et religieuse.

Ce prêtre dénature, comme on en voit malheureusement trop aujourd'hui, ce qui n'empêche pas la coterie cléricale de faire grand tapage, quand elle devrait garder un silence prudent, assistait encore le dimanche 30 juin dernier aux processions qui parcourent les rues de notre ville, escortées par un détachement du 24^e de ligne. Lundi matin, 1^{er} juillet, à huit heures, cet estimable abbé quittait prudemment Bernay, avec l'espoir trop tôt déçu de se mettre à l'abri des atteintes de la justice; mais, dès l'après-midi du même jour, le procureur de la République étant saisi de l'affaire, l'abbé Moulin était arrêté le lendemain à Beauvais où il s'était réfugié, ramené sous bonne escorte à Bernay et écroué jeudi à la maison d'arrêt de cette ville.

NOTA. — Nous arrêterons là cette série jusqu'à ce que de nouvelles attaques injustes contre les institutions de l'Etat nous amèneront à la reprendre.

LE PRIX DES MIRACLES

Il paraît qu'il n'y a pas assez de journaux dans chaque pays. Il vient de s'en fonder un « international », dont la publication se fait à Innsbruck, dans le Tyrol. On l'appelle le *Messenger de Saint-Joseph*, et il est adressé par ballots dans chaque nation, où des comités spéciaux le répandent.

L'abonnement à ce *Messenger* a des vertus incomparables : il donne droit à un miracle, au moins!

Admirez l'ingéniosité de la combinaison! Quand on désire qu'un miracle ait lieu, il faut auparavant payer l'insertion « du vœu » dans le journal. Point d'insertion, point de miracle! Les pieux rédacteurs de cette feuille ont passé un traité avec le ciel à ce sujet!

Saint Joseph, invoqué seul, fait la sourde oreille. On a beau le prier et le supplier, il ne daigne pas entendre. Mais si vous employez l'intervention du *Messenger*, il devient aussitôt secourable.

Il semble qu'on ne puisse pas faire plus naïvement des dupes, ni qu'on ne puisse pousser plus loin le cynisme! Eh bien! cela réussit pourtant! Il y a toujours un chapitre à ajouter au livre sans cesse ouvert de la bêtise humaine!

Dans chaque numéro se trouve une liste de toutes les délivrances miraculeuses arrivées à ceux qui, dans leur malheur, se sont adressés au *Messenger*.

Il faut citer, au point de vue « documentaire », quelques-unes de ces correspondances; c'est aussi extraordinaire que grotesque.

Voici, par exemple, un lettre écrite par un caissier :

« Ce printemps, dit ce singulier caissier, — le *Messenger* me tomba, tout à fait par hasard, entre les mains, et depuis je l'ai lu régulièrement, concentrant spécialement mon attention sur les prières exaucées... Dernièrement, je me suis trouvé dans ce cas, à propos de ma caisse, afin d'être préservé d'une catastrophe... Plus tard, à la reddition des comptes, j'ai été stupéfait de constater que tout était en ordre, tandis que j'avais de bonnes raisons pour craindre un grand déficit... Je suppose que c'est ma confiance religieuse qui a fait ce miracle, et je veux écrire ce fait dans le *Messenger*, pour encourager ceux qui sont dans la détresse... »

Il paraît donc qu'un caissier qui a volé sa caisse n'a qu'à s'adresser au *Messenger*, pour que le délit se comble de lui-même.

Avec quelques prières de plus, le déficit se serait changé en bénéfice!

Voilà les bourdes que l'on ose imprimer sérieusement!

Ailleurs, c'est un fermier qui, menacé par une inondation, jure de publier le fait dans le *Messenger*, si l'eau n'entre pas dans la maison qu'il occupe, — et, aussitôt l'eau s'arrête et recule!

Mais malheur à ceux qui, après avoir obtenu un miracle, négligent de le faire insérer, — à prix d'argent, bien entendu, — dans ce recueil!

Saint Joseph, qui n'aime pas à être mystifié, se venge aussitôt.

Un paysan bavarois, raconte le *Messenger*, avait été sauvé d'un désastre financier par une neuvaine et la publication dans le journal. Quand il fut hors de danger, il n'eut rien de plus pressé que d'oublier son vœu! Mais saint Joseph veillait; il lui remit en mémoire l'annonce qu'il avait négligé en lui fracturant un bras.

Voilà comment le *Messenger* réchauffe le zèle de ses lecteurs.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer : ou la candeur des dupes, ou l'aplomb des industriels qui ont imaginé ce système de mettre en coupe réglée de prétendus miracles!

LA COALITION CLÉRICALE

Il importe de conserver dans le *Franc-Maçon* les documents qui doivent éclairer nos amis sur les dangers dont ils sont menacés, non seulement au point de vue politique, mais aussi dans leurs intérêts matériels. Nous empruntons donc au *Lyon-Républicain* qui l'a reproduit fort à propos l'article que la *France* consacre à une audacieuse réclame des maisons de commerce bien pensantes de la ville de Saint-Germain.

Le voici :

Les royalistes ont véritablement perdu le sens moral. Dans leur haine pour la République et dans leur désespoir de ne rien pouvoir contre elle, ils recommandent une nouvelle tactique; on en appréhendera, à la simple lecture, tout le caractère odieux; voici l'avis inséré par le journal royaliste de Saint-Germain :

Maisons recommandées de Saint-Germain

Sous ce titre, nous publierons dans chacun de nos numéros une liste de maisons sérieusement recommandées par le *Journal de Saint-Germain*.

Cette recommandation a son importance au moment où la lutte est activement engagée entre nos ennemis et nous. Il importe à tous ceux qui marchent sous le même drapeau que nous ne faires leurs achats que dans des maisons honnêtes et sérieuses.

Ce n'est donc qu'après renseignements certains, que nous publierons les adresses de quelques-unes des premières maisons de Saint-Germain, de Rueil, de Poissy, etc., etc.; et c'est en toute assurance que nos lecteurs et nos abonnés pourront faire leurs achats dans ces maisons, sans craindre de fournir de nouvelles armes aux irréconciliables ennemis de l'ordre et de la religion.

Bien choisir ses fournisseurs, ses employés et ses domestiques, c'est un devoir auquel on manque trop souvent. Nous voulons essayer d'aider nos lecteurs à le remplir...

Le commerce est au pain sec et l'entreprise à la demi-ration; or, la faim, comme la crainte de Dieu, est le commencement de la sagesse.

Il est bon et désirable que cet état se prolonge quelque temps, qu'il se complète même par la pratique constante de notre part des mesures de défense que j'ai préconisées ici, il y a quelques mois...

Ces mesures consistent à ne donner notre clientèle qu'à des fournisseurs, commerçants, entrepreneurs, notoirement connus pour la haine qu'ils portent à la République des bouzings et des mannequins.

Et du jour où les industriels rouges n'auront plus pour clients que la canaille dont les voix électorales assurent le fonctionnement de la République, soyez sûrs qu'après avoir avalé la pâtée révolutionnaire, ils la recracheront.

Voilà comment les prétendus conservateurs défendent la cause de l'ordre et de la paix sociale! Ils poussent les citoyens à la haine des uns et des autres. Le prince de Condé disait, en 1791, que le peuple devait souffrir et qu'ainsi il regretterait l'ancien régime. Nos royalistes actuels pratiquent cette théorie : il faut que le peuple souffre, et pour cela on recommande aux coreligionnaires de ne se fournir que chez les commerçants « notoirement connus pour la haine qu'ils portent à la République. »

Il est impossible de flétrir comme elles le méritent des paroles aussi odieuses; il faut seulement s'étonner de la naïveté des gens de bonne foi qui considèrent encore la cause royaliste comme la cause de l'ordre.

Un appel à la guerre sociale la plus violente et la plus terrible est publié! Est-ce par les anarchistes? Non, c'est par les monarchistes! Et l'on voit encore des gens qui croient que le péril est à gauche!

LA SEPTIÈME AUX PAYSANS

Nous nous sommes assez occupés, je crois, mes bons amis, de l'éducation et de la morale, pour que nous songions à nous entretenir d'un autre sujet. Parlons de l'école, si vous le voulez bien et voyons un peu comment vous la considérez.

Toujours sous l'influence des sermons de vos curés et des journaux plus ou moins bien pensants qu'il vous est permis de lire, vous avez, depuis quelques années, pris un peu en aversion le maître de l'école neutre. Depuis 1882, depuis la promulgation de la loi rendant l'instruction primaire obligatoire et l'école communale laïque, du moins dans ses programmes, vous avez cru que la République forçait les instituteurs et les institutrices à pervertir l'âme de vos enfants. On vous a dénoncé des instituteurs francs-maçons, et, par cette raison que dans quelques grandes villes il y a, de temps en temps, un instituteur qui fréquente nos loges, on vous a dit : « Parents chrétiens! voilà les maîtres que l'on donne à vos enfants, comme si vous vouliez en faire des protestants, des juifs, des francs-maçons, des libres-penseurs. » — « Il y a bien des maîtres catholiques, a-t-on ajouté; mais quels catholiques! ils tremblent devant leurs adjoints impies; ils tolèrent tout ce qui se dit dans leur école contre Dieu et la religion. » Eh bien! vous l'avouerez-je? moi aussi, bien que franc-maçon, j'ai été ému de ces cris et j'ai voulu me renseigner, car je ne pouvais admettre qu'un homme, à moins d'être le dernier

des infâmes, pût écrire de telles choses contre ses adversaires sans qu'il y eût au moins un semblant de vérité dans ses affirmations. Je me suis donc mis en quête de renseignements, et, sans me contenter de ce que je voyais et entendais chaque jour, j'ai voulu, pour être bien fixé, voir ce qui se passe ailleurs. Ah! mes amis j'ai vu et j'ai été écœuré; j'ai appris trop de choses.

D'abord, j'ai constaté, à mon grand regret, que l'école laïque est loin d'être ce que nous voudrions qu'elle fût. Loin de donner un enseignement antireligieux ou simplement anticlérical, elle est restée, en beaucoup d'endroits, ce qu'elle était autrefois, une quasi-succursale de l'église. Neuf fois sur dix, les classes commencent et finissent par la prière, et souvent on trouve dans les livres classiques des passages par trop cléricaux. Sans m'arrêter à vous mettre sous les yeux des extraits de ces livres, je veux vous citer, pour vous donner une preuve de ce que j'avance, une partie du compte rendu de la séance du conseil municipal de Paris, du 31 mai 1886 :

M. Hovelacque signale la distribution, dans les écoles communales d'un ouvrage intitulé : *Premier livre de lecture et d'instruction pour les enfants* par G. Bruno, 119^e édition, lequel ouvrage est rédigé dans un esprit absolument clérical.

L'orateur ne s'explique pas la présence de ce livre dans les écoles, et pour prévenir le retour de semblables abus, il dépose le projet de délibération suivant :

ARTICLE PREMIER. — Les exemplaires du *Premier livre de lecture et d'instruction pour les enfants*, par G. Bruno, seront retirés immédiatement des écoles primaires où il est en usage.

ART. 2. — La quatrième commission recevra d'urgence pour examen et rapport au conseil, un exemplaire de chacun des livres de lecture, d'histoire et d'enseignement civique inscrits sur la liste des ouvrages gratuitement donnés par la ville de Paris à ses écoles communales.

Le projet de M. Hovelacque est adopté.

Voilà ce qui se passe à Paris. Ne croyez pas que ce livre soit une exception; le même auteur, homme très savant d'ailleurs, a publié un cours complet de lecture courante en quatre volumes, à peu près complètement dans le même esprit.

Pourquoi donc les instituteurs ne consentent-ils pas à choisir des livres plus laïques, plus en rapport avec l'esprit de la loi qui proclame la neutralité de l'école? Parce que : 1^o leur éducation première et professionnelle a été et est encore trop défectueuse; 2^o les inspecteurs ne soutiennent pas assez les instituteurs ouvertement républicains; 3^o les familles, par leur ingérence malsadroite dans l'école, créent à l'instituteur une situation difficile et l'obligent souvent à des sacrifices et à des concessions contraires à ses devoirs.

I. — A bien considérer les fonctions d'instituteur primaire, on doit reconnaître qu'elles exigent des aptitudes spéciales, un grand amour pour les enfants, un dévouement à toute épreuve, et, en même temps que des connaissances variées et solides, un esprit large, une intelligence bien équilibrée et un profond sens moral. Dame, on ne peut se faire instituteur que par vocation, et un gouvernement se rend coupable envers la société quand, dans le choix de ses instituteurs, il ne s'entour pas de garanties suffisantes. C'est ce qui se passe aujourd'hui. A quinze ans, après un examen sérieux — il faut le reconnaître — on est admis dans une école normale et à dix-huit ans on en sort muni de ses titres et d'emblée on est bombardé instituteur. Quelquefois même les choses se passent autrement : un jeune homme a obtenu un diplôme, il a dix-huit ans, il sollicite un poste d'instituteur et l'obtient. Ces deux jeunes hommes sont-ils formés pour la carrière qu'ils vont embrasser? Non. Celui qui a passé par l'Ecole normale a bien entendu parler de pédagogie; on l'a même

DIALOGUES PHILOSOPHIQUES

CONTRADICTIONS RELIGIEUSES (suite)

« — Pour moi, dit un Américain, je trouve une grande difficulté au pèlerinage; car supposons vingt-cinq ans par génération, et seulement cent millions de mâles sur le globe : chacun étant obligé d'aller à la Mekke une fois dans sa vie, ce sera par an quatre millions d'hommes en route; on ne pourra pas revenir dans la même année; et le nombre devient double, c'est-à-dire de huit millions : où trouver les vivres, la place, l'eau, les vaisseaux pour cette procession universelle? Il faudrait bien là des miracles.

« — La preuve, dit un théologien catholique, que la religion de Mahomet n'est pas révélée, c'est que la plupart des idées qui en font la base existaient longtemps avant elle, et qu'elle n'est qu'un mélange confus de vérités altérées de notre sainte religion et de celle des Juifs, qu'un homme ambitieux a fait servir à ses projets de domination et à ses vues mondaines. Parcourez son livre; vous n'y verrez que des histoires de la Bible et de l'Evangile, travesties en contes absurdes, et du reste un tissu de déclamations contradictoires et vagues, de préceptes ridicules ou dangereux. Analysez l'esprit de ces préceptes et la conduite de l'apôtre; vous n'y verrez qu'un esprit rusé et audacieux, qui, pour arriver à son but, remue assez habilement, il est vrai, les passions du peuple qu'il veut gouverner. Il parle à des hommes sim-

ples et crédules, il leur suppose des prodiges; ils sont ignorants et jaloux, il flatte leur vanité en méprisant la science; ils sont pauvres et avides, il excite leur cupidité par l'espoir du pillage; il n'a rien à donner d'abord sur la terre, il se crée des trésors dans les cieux, il fait désirer la mort comme un bien suprême; il menace les lâches de l'enfer; il promet le paradis aux braves; il affermit les faibles par l'opinion de la fatalité; en un mot, il produit le dévouement dont il a besoin par tous les attraites des sens, par les mobiles de toutes les passions.

« Quel caractère différent dans notre doctrine! et combien son empire, établi sur la contradiction de tous les penchants, sur la ruine de toutes les passions, ne prouve-t-il pas son origine céleste? Combien sa morale douce, compatissante, et ses affections toutes spirituelles n'attestent-elles pas son émanation de la Divinité? Il est vrai que plusieurs de ses dogmes s'élèvent au-dessus de l'entendement et imposent à la raison un respectueux silence; mais par là même sa révélation n'est que mieux constatée, puisque jamais les hommes n'eussent imaginé de si grands mystères. » Et tenant d'une main la Bible et de l'autre les quatre Evangiles, le docteur commença de raconter que, dans l'origine, Dieu (après avoir passé une éternité sans rien faire) prit enfin le dessein, sans motif connu, de produire le monde de rien; qu'ayant créé le monde en six jours, il se trouva fatigué le septième; qu'ayant placé un premier couple d'humains dans un lieu de délices pour les y rendre parfaitement heureux, il leur défendit néanmoins de goûter d'un fruit qu'il leur laissa sous la main; que ces premiers parents ayant cédé à la tentation, toute leur race (qui n'était pas née) avait été condamnée à porter la peine d'une faute qu'elle n'avait pas commise; qu'après avoir laissé le genre humain se damner pendant

quatre ou cinq mille ans, ce Dieu de miséricorde avait ordonné à un fils bien aimé, qu'il avait engendré sans mère, et qui était aussi âgé que lui, d'aller se faire mettre à mort sur la terre, et cela afin de sauver les hommes, dont cependant, depuis ce temps-là, le très grand nombre continuait de se perdre; que, pour remédier à ce nouvel inconvénient, ce Dieu, né d'une femme vierge, après être mort et ressuscité, renaissait encore chaque jour; et, sous la forme d'un peu de levain, se multipliait par milliers à la voix du dernier des hommes. Et de là passant à la doctrine des sacrements, il allait traiter à fond de la puissance de l'Évangile, de la doctrine des moyens de purger tout crime avec de l'eau et quelques paroles, quand, ayant proféré les mots *indulgences*, pouvoir du pape, grâce suffisante ou efficace, il fut interrompu par mille cris : « C'est un abus horrible, dirent les luthériens, de prétendre, pour de l'argent, remettre les péchés. »

« — C'est une chose contraire au texte de l'Evangile, dirent les calvinistes, de supposer une présence véritable. »

« — Le pape n'a pas le droit de rien décider par lui-même, » dirent les jansénistes.

Et, trente sectes à la fois s'accusant mutuellement d'hérésie et d'erreur, il ne fut plus possible de s'entendre.

Après quelque temps, le silence s'étant rétabli, les musulmans dirent aux législateurs : « Lorsque vous avez repoussé notre doctrine, comme proposant des choses incroyables, pourriez-vous admettre celle des chrétiens? N'est-elle pas encore plus contraire au sens naturel et à la justice? Dieu immatériel, infini, se faire homme! avoir un fils aussi âgé que lui! ce dieu-homme devenir du pain qu'on mange et que l'on digère! Avons-nous rien de semblable à cela? Les chrétiens ont-ils le droit exclusif d'exiger une foi aveugle? et

leur accorderez-vous des privilèges de croyance à notre détriment? »

Et des hommes sauvages s'étant avancés : « Quoi, dirent-ils, parce qu'un homme et une femme, il y a six mille ans, ont mangé une pomme, tout le genre humain se trouve damné, et vous dites, Dieu juste! Quel tyran rendit jamais les enfants responsables des fautes de leurs pères! Quel homme peut répondre des actions d'autrui! N'est-ce pas renverser toute idée de justice et de raison. »

« Et où sont, dirent d'autres, les preuves de tous ces prétendus faits allégués? Peut-on les recevoir ainsi sans aucun examen de preuves? Pour la moindre action en justice il faut deux témoins; et l'on nous fera croire tout ceci sur des traditions, des oui-dire! »

Alors un rabbin, prenant la parole : « Quant aux faits, dit-il, nous en sommes garants pour le fond : à l'égard de la forme et de l'emploi que l'on en a fait, le cas est différent, et les chrétiens se condamnent ici par leurs propres arguments; car ils ne peuvent nier que nous ne soyons la source originelle dont ils dérivent, le tronc primitif sur lequel ils se sont entés; et de là un raisonnement préemptoire : Ou notre loi est de Dieu, et alors la leur est une hérésie, puisqu'elle en diffère; ou notre loi n'est pas de Dieu, et la leur tombe en même temps. »

« — Il faut distinguer, répondit le chrétien : votre loi est de Dieu, comme figurée et préparative, mais non pas comme finale et absolue; vous n'êtes que le simulacre dont nous sommes la réalité. »

A suivre.

mis quelquefois dans une classe pour y faire des leçons; mais on ne s'est jamais enquis de sa vocation. Qu'importe? Ne doit-il pas être dans les mains de la vieille et routinière Université comme une machine à enseigner, *perinde ac cadaver*? Ne lui imposera-t-on pas à son entrée dans l'école un programme lui indiquant, point par point, ce qu'il doit faire de jour en jour, d'heure en heure, avec la méthode à suivre? Qu'est-il besoin de vocation pour être réduit à l'état d'instrument pur et simple? S'occupe-t-on davantage à l'Ecole normale de préparer ces jeunes maîtres de l'enfance au rôle important qu'ils vont jouer dans la société? Leur ouvre-t-on les horizons nouveaux d'où arrivent les idées généreuses? Non, encore une fois. On les englobe dans un programme officiel, trop officiel, et on leur enseigne la philosophie comme l'arithmétique; encore en arithmétique on leur démontre les théorèmes, en philosophie, on leur dit: « C'est ainsi, croyez. » On leur cache ou on ne leur fait connaître qu'insuffisamment les grands travaux des philosophes matérialistes ou positivistes, on ne les laisse surtout pas lire les ouvrages intéressants traitant des questions sociales.

Des hommes ainsi préparés sont incapables de se montrer à la hauteur de leur tâche. Ils se renferment dans un cercle étroit, en dehors duquel ils ne voient qu'utopie, chimère, illusion, erreur. Eux seuls, à leur point de vue, possèdent la science infuse, savent ce qu'il y a à faire. Si on leur confiait la charge de remanier la société, ils procéderaient par demi-mesures, marchant d'hésitations en hésitations, ne considérant que la société bourgeoise dont ils sont l'ornement, sans s'occuper des malheureux. Tel est l'instituteur que l'on nous donne aujourd'hui. Que dire de ceux formés à la vieille école? Ils ont reçu, ceux-là, une telle dose d'enseignement religieux, qu'ils ont été incapables de se débarrasser même de certains préjugés, auxquels heureusement les jeunes ne croient plus. Comment voulez-vous que de tels hommes puissent s'affranchir complètement du joug clérical? — Les jeunes, direz-vous, s'en affranchiront. — Je l'espère, mais ce sera long; car ils doivent forcément, à leur début dans la carrière, subir l'influence des vieux et perdre un peu de leurs illusions, pour ne considérer que la réalité; ils s'y habitueront, abandonneront leurs idées premières, et peu à peu se plieront aux exigences des vieux, et consentiront à user de leurs systèmes indignes d'un éducateur: sous prétexte de ménager la chèvre et le chou, ils feront le jeu des cléricaux. Et puis, n'y a-t-il pas dans chaque département une espèce de direction morale du corps enseignant, composée de pères conscripts du chef-lieu, de ceux qui ont leur pain cuit, comme dit le proverbe, et qui prétendent conduire

leurs cadets dans l'ornière où ils sont tombés! — Ceux-là, sous le fallacieux prétexte de se rendre utiles, deviennent nuisibles.

Heureusement que tous les jeunes — et même quelques vieux — ne vont pas s'inspirer chez eux, et qu'il en est qui demandent à l'étude et à la Franc-Maçonnerie des inspirations saines.

Ils ont déjà su provoquer un congrès libre, qui, a avorté (sous la pression officielle), mais qui a donné naissance à un congrès officiel, où ils ont eu l'occasion de se faire entendre. Nous devons les en féliciter et les engager à persévérer; ils font œuvre démocratique.

Ce n'est que par l'école sincèrement laïque que nous parviendrons à la rénovation sociale et à la destruction du cléricalisme. (A suivre).

REVUE DES THÉÂTRES

Lyon. — CÉLESTINS. — *Bigame*, la nouvelle comédie du Palais-Royal, a seule tenu la scène cette semaine, avec un succès qui eût été complet si la chaleur, hélas! ne détournait beaucoup de gens du théâtre.

La comédie de MM. Bilhaut et Barré a été fort bien jouée par nos excellents artistes des Célestins, qui forment là un ensemble parfait. Il faut les citer tous: En première ligne, Belliard, Mercier, Guy, Holtinger, bien secondés par Fort et Collard. M^{me} Billon, de Villers, Estève méritent également tous nos éloges.

Bigame, en hiver, eût été pour notre habile et intelligent directeur, un succès sous tous les rapports; malgré cela nous n'en aurons plus que quelques représentations; car elle doit céder la place à *l'Homme de paille*, un des derniers succès parisiens.

BELLECOUR. — Bellecour vient de fermer ses portes après une reprise de *Divorçons* et de *Doctoresse*; reprise qui a fait salle comble, grâce à Marie Kolb, qui n'a rien perdu de cette gaieté, de cette verve et de ce talent que nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion d'apprécier. Bien secondée d'ailleurs par Petit, M^{me} Jenny Rose et toute la troupe.

H. LAMIRAULT et C^{ie}, édit., r. de Rennes, 61, Paris

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

Inventaire raisonné des Sciences, des Lettres et des Arts

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES

Sous la direction de

MM.

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
Hartwig DERENBOURG, professeur à l'Ecole spéciale des langues orientales.
F.-Camille DREYFUS, député de la Seine.
A. GARY, professeur à l'Ecole des Chartes.

GLASSON, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris.

D^r L. HAHN, bibliothécaire en chef de la Faculté de Médecine de Paris.

C.-A. LAISANT, député de la Seine, docteur des Sciences mathématiques.

H. LAURENT, examinateur à l'Ecole polytechnique.

E. LEVASSEUR, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

H. MARION, professeur de philosophie chargé de cours à la Sorbonne.

E. MUNTZ, conservateur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

A. WALTZ, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

Secrétaire général: F. Camille DREYFUS, député de la Seine.

Le premier volume de la *Grande Encyclopédie*, comprenant 25 livraisons, soit 1,200 pages de texte à deux colonnes, vient de paraître. Ce premier volume était attendu avec une certaine impatience. Le grand public pourra, dès lors, en souscrivant, avoir sous les yeux une fraction importante de l'œuvre; s'assurer ainsi de la concordance de toutes ses parties; savoir comment l'unité idéale de ton et de mesure entre tant d'articles de genres si divers, peut être réalisée. Le public aura surtout un gage certain de la continuation de ce bel ouvrage.

Toute entreprise aussi vaste en son but, aussi compliquée en ses détails, et qui, à première vue, semble un moment impossible à achever en un siècle, rencontre volontiers des sceptiques. Sans compter qu'on doute des forces et surtout de la persévérance des architectes, on se désintéresse trop souvent d'une œuvre dont on ne se croit pas appelé à contempler le couronnement. Mais à mesure que l'édifice sort de terre et qu'il présente des lignes dont on peut déjà saisir l'harmonie, on y prend insensiblement de l'intérêt, on aime à en suivre jour par jour les progrès, et l'on finit par s'y attacher invinciblement, quel que soit d'ailleurs le résultat définitif. C'est ainsi que nombre de lecteurs nous ont, dès à présent, manifesté leur surprise du prompt achèvement (6 mois) du premier volume; ils en marquent leur satisfaction et s'empressent déjà de souscrire, car ils possèdent le gage qu'ils réclamaient et qui dépasse leurs espérances.

Ce premier volume, les éditeurs le présentent au public avec pleine confiance. Ils y ont, en effet, apporté tous leurs soins; un observateur attentif reconnaîtra sans peine les progrès réalisés des premières feuilles aux dernières, progrès qui iront en s'accroissant dans les volumes suivants. La tâche la plus ardue est accomplie, la période d'expériences et de tâtonnements inévitables est close. Les cadres des rédacteurs sont au complet, et, s'ils renferment des personnalités illustres, les plus modestes individualités sont encore des hommes d'étude et de réel savoir.

Les figures qui ornent le texte sont devenues plus nombreuses et plus parfaites. Les capitaux importants confiés à la Société par des esprits éclairés, lui permettent de marcher de l'avant sans redouter le moindre obstacle. Bref, cette gigantesque machine, aux rouages multiples et délicats, est désormais réglée de telle sorte que l'on peut compter sur la livraison, dans une période assez prochaine, de plusieurs volumes aussi complets, aussi soignés que le premier.

La direction de la *Grande Encyclopédie* n'a rien négligé d'ailleurs pour atteindre ce résultat. Elle y est arrivée grâce à la décentralisation des services

intérieurs. Il fallait donner à l'œuvre une unité absolue, lui assurer le calme et l'absence de toute préoccupation étrangère à son but, lui enlever enfin jusqu'à l'apparence d'une affaire de librairie.

Aussi la gérance a-t-elle été confiée en dernier lieu à M. H. Lamirault, qui, depuis la fondation de la Société, avait pris en main et dirigé, avec autant d'habileté que d'intelligence, toute la partie administrative, et qui avait conquis, par son tact et par son inaltérable amabilité, la sympathie de tous les collaborateurs.

PETITE CORRESPONDANCE

S. (Rhône). — Merci de votre bonne lettre, paraîtra dans le prochain numéro.

Etude de M^e Daniel RAY, huissier à Lyon, place des Cordeliers, 3.

Le vendredi 11 juin 1886, à 11 heures du matin, rue des Capucins, 22, à Lyon, il sera vendu matériel de café-comptoir: billard, glaces, tables, chaises, comptoir, etc., etc., le tout saisi.

— Les mêmes jour et heure, r. Constantine, 4, il sera vendu: fauteuils, guéridon, armoire à glace, machine à coudre, rideaux, etc., etc., le tout saisi.

— Les mêmes jour et heure, place des Terreaux, il sera vendu: glaces, vitrines, guéridon, secrétaire, un canapé, deux fauteuils et quatre chaises velours en bon état, tables, etc., etc., le tout saisi.

— Le samedi 12 juin, même heure, place des Jacobins, il sera vendu agencements et marchandises composant un fonds de vanier: paniers, sacoques, balles osier, banques, etc., etc., le tout saisi.

— Les mêmes jour et heure, place St-Pothin, il sera vendu: table, buffet, fourneau, machine à coudre, vaisselle, etc., etc., le tout saisi.

— Le dimanche 13 juin, à la même heure, place du Marché, à St-Clair, il sera vendu: billard, glaces, tables marbre, banquettes, chaises, etc., etc., le tout saisi.

La 29^e livraison de la *Grande Encyclopédie* (Prix: 1 franc), vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C^{ie}, rue de Rennes, 61. Elle contient notamment les mots Alger (ville), Alger (département), Algérie, où l'on trouvera les détails les plus complets et les plus intéressants sur notre grande colonie. Une magnifique carte de la province d'Alger et de nombreuses illustrations accompagnent cette livraison.

INSECTICIDE GALZY

DESTRUCTION INFAILLIBLE des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.

Le kitog., 12 fr.; 400 gr. par poste, 1 fr. 95, cours d'Herbouville, 71, Lyon.

L'EAU D'AUREL minérale naturelle la plus gazeuse et la plus digestive des eaux de table. Se vend partout.

L'Administrateur-Gérant: J. REYNIER

M^{me} JOURDAIN, Accoucheuse

38, Cours Gambetta, à l'entresol

TRAITEMENT SPÉCIAL

Des Maladies de Dames, dites Dérangements, Chutes de Matrice, Inflammations intestinales, Symptômes, Gonflement du Ventre, Maux de Reins, Digestions difficiles.

Cabinet de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures

USINE A VAPEUR — FABRICATION MÉCANIQUE

BONTOUX Fils

à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau et bâtiments
Sièges inodores en faïence
Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

PHOTOGRAPHIE CÉLESTIN BILLARD

Rue Jean-Baptiste-Say, 22

(Près la gare de la Fiole et du boulevard de la Croix-Rousse)

LYON

Portraits artistiques à l'huile ou au pastel et à l'aquarelle. Tout ce qui concerne la Photographie. Reproductions photographiques des portraits peints ou dessinés et au daguerrétype. Portraits après décès

ON OPÈRE TOUS LES JOURS PAR TOUS LES TEMPS ET ON SE REND A DOMICILE
On remet à neuf les anciens Daguerreotypes

AVIS

L'Administration du "FRANC-MAÇON" a décidé pour simplifier le travail relatif aux annonces, d'affermir la 4^e page. Les propositions peuvent être adressées au journal, rue Ferrandière, 52, Lyon.

Le goûter, c'est l'accepter !!!

De tous les cafés hygiéniques, celui qui se rapproche le plus du goût de celui des colonies, et se prépare de la même façon, sans en avoir les propriétés irritantes, c'est le *Café Roussel*. Excellent déjeuner au lait. Ce produit breveté, médaillé à différentes expositions, se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Prix: 4 fr. le kilo. (le paquet de 250 gr.: 1 fr.). Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 30.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature.

DÉPOT GÉNÉRAL

V. ROUSSET

HERBORISTERIE DE 1^{re} CLASSE

LYON, rue Thomassin, 22, LYON

H. LAMIRAULT & C^{ie}
Éditeurs

PARIS

61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Derenbourg, professeur à l'Ecole des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Gary, professeur à l'Ecole des Chartes; Glasson, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'Ecole polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Muntz, conservateur de l'Ecole nationale des beaux-arts; A. Waltz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°
colombier de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 f.

Chaque livraison

1 franc

Payables à raison

de 10 francs par mois

Chaque volume broché

25 francs

IMPRIMERIE NOUVELLE

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

52, Rue Ferrandière, 52

Près le quai du Rhône

LYON

Journaux
Thèses, Mémoires, Actions
Mandats, Prospectus
Factures, Têtes de lettres
Cartes de visite
etc., etc.

Labeurs
Affiches, Lettres de décès
Livrets de Société
Registres, Catalogues
Cartes d'adresse
etc., etc.

TRAVAUX DE LUXE, ADMINISTRATIFS, COMMERCIAUX